



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/480
26 juillet 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session
Points 4, 22, 29, 35, 36, 40, 48, 63,
64, 82, 83, 86, 98, 103, 130 et 137
de l'ordre du jour provisoire*

ELECTION DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE
LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE : MENACES CONTRE LA PAIX ET
LA SECURITE INTERNATIONALES ET INITIATIVES DE PAIX
QUESTION DE NAMIBIE
DROIT DE LA MER
POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT
CONSEQUENCES DE LA PROLONGATION DU CONFLIT ARME ENTRE L'IRAN ET L'IRAQ
ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES)
DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET
DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE
CRISE DE LA DETTE EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT
ASSISTANCE ECONOMIQUE SPECIALE ET SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE
DROITS DE L'HOMME ET PROGRES DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE
CAMPAGNE INTERNATIONALE CONTRE LE TRAFIC DES DROGUES
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS ENTRE ETATS
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON VOISINAGE ENTRE ETATS

* A/43/150.

88-18997 0999U (F)

16 P.

/...

A/43/480
Français
Page 2

Lettre datée du 22 juillet 1988, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
d'Antigua-et-Barbuda auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint (voir annexe) le texte du communiqué de la neuvième réunion de la Conférence des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes, qui s'est tenue à Deep Bay (Antigua-et-Barbuda), du 4 au 8 juillet 1988, en vous priant de bien vouloir le faire distribuer comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 4, 22, 29, 35, 36, 40, 48, 63, 64, 82, 83, 86, 98, 103, 130 et 137 de l'ordre du jour provisoire.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Patrick A. LEWIS

/...

ANNEXE

Communiqué de la neuvième réunion de la Conférence des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes, qui s'est tenue à Deep Bay (Antigua-et-Barbuda), du 4 au 8 juillet 1988

La neuvième réunion de la Conférence des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) s'est tenue à Deep Bay (Antigua-et-Barbuda) du 4 au 8 juillet 1988. Pour la deuxième année consécutive et la deuxième fois dans l'histoire de la Conférence, tous les Etats membres étaient représentés par leur chef de gouvernement. Etaient présents : M. Vere Bird, Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda; sir Lynden O. Pindling, Premier Ministre des Bahamas; M. L. Erskine Sandiford, Premier Ministre de la Barbade; M. Manuel Esquivel, Premier Ministre du Belize; M. Mary Eugenia Charles, Premier Ministre de la Dominique; M. Herbert Blaize, Premier Ministre de la Grenade; M. Hugh Desmond Hoyte, Président du Guyana; M. Edward Seaga, Premier Ministre de la Jamaïque; M. John Osborne, Ministre principal de Montserrat; M. Kennedy Simmonds, Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis; M. John Compton, Premier Ministre de Sainte-Lucie; M. James Mitchell, Premier Ministre de Saint-Vincent-et-Grenadines; et M. A. N. R. Robinson, Premier Ministre de la Trinité-et-Tobago.

M. Roderick Rainford, Secrétaire général de la Communauté des Caraïbes, a présidé la séance d'ouverture. M. Vere Bird, Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda, a prononcé l'allocution d'ouverture dans laquelle il a rappelé la création, 23 ans plus tôt, de l'Association de libre échange des Caraïbes (CARIFTA) par MM. Barrow et Burnham, alors Premiers Ministres, et lui-même "dans le but de rebâtir l'unité des Caraïbes". Il a parlé de l'élargissement de l'Association, de l'évolution qui lui avait permis de devenir la Communauté des Caraïbes, de la création de la Banque de développement des Caraïbes et de la formation d'organisations sous-régionales entre les îles Sous-le-Vent et les îles du Vent.

Le Premier Ministre a ajouté : "Lorsque je pense à la cinquantaine d'années pendant lesquelles je me suis trouvé associé à l'histoire des Caraïbes, aux hommes avec lesquels j'ai siégé en conseil pour décider de la voie que suivrait la région, à la longueur et à la difficulté du chemin parcouru, je ne doute pas que l'ambition de bâtir une nation antillaise, que ma génération a héritée de Marrayshow et Rawle dans les années 40, était légitime. Que la présente génération ait raison de se donner pour objectif de bâtir une nation antillaise dynamique, cela est aussi hors de doute".

Sir Lynden O. Pindling, Premier Ministre des Bahamas; M. Erskine Sandiford, Premier Ministre de la Barbade; M. Manuel Esquivel, Premier Ministre du Belize; et M. Herbert Blaize, Premier Ministre de la Grenade, ont également prononcé chacun une allocution.

La Conférence a envoyé un câble aux membres de l'équipe antillaise de cricket pour la féliciter d'avoir fait la fierté de la région en remportant le troisième match test contre l'Angleterre à Old Trafford.

/...

A/43/480
Français
Page 4

Sir Shridath Ramphal, Secrétaire général du Commonwealth; S. E. M. Daniel Ortega Saavedra, Président du Nicaragua; S. E. M. Ramsawack Shankar, Président du Suriname; S. E. M. Leo Tindemans, Ministre des affaires étrangères de la Belgique; M. Mostafa K. Tolba, Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement; et M. Yves Renard, Président de l'Association de préservation des Caraïbes, ont adressé des messages de vœux et de félicitation à la réunion.

/...

FAITS NOUVEAUX INTERVENUS DANS LA COMMUNAUTE

L'économie régionale

Les chefs de gouvernement ont passé en revue les faits nouveaux intervenus dans l'économie des pays de la région au cours de l'année 1987 et se sont félicités des signes de croissance économique positive manifestés dans la plupart des Etats Membres. Ils ont cependant constaté avec inquiétude que certains Etats Membres continuaient de connaître des difficultés en ce qui concernait la balance des paiements, la dette extérieure et le service de la dette. Ils ont noté que, si les efforts visant à restructurer les économies et à améliorer la gestion économique nationale avaient commencé à donner des signes de progrès, l'environnement extérieur continuait à déterminer de façon décisive les résultats de l'économie régionale. Ils ont donc reconnu que les résultats relativement bons de 1987 ne permettaient de relâcher ni la politique ni l'effort.

Les chefs d'Etat se sont également déclarés satisfaits de l'amélioration enregistrée l'année précédente dans le commerce intrarégional. Ils ont noté les mesures prises récemment par certains Etats Membres pour lever les obstacles qui entraînaient les échanges dans la région, et ont réaffirmé leur volonté de revenir à un commerce libre et sans restrictions au sein du marché commun, conformément aux dispositions de l'annexe au Traité, avec effet au 1er octobre 1988, en tenant compte des conditions pouvant nécessiter un traitement spécial.

Les chefs de gouvernement ont été encouragés par les mesures prises pour renforcer les mécanismes institutionnels au sein de la communauté en vue de promouvoir le développement industriel régional. A cet égard, la Conférence a accueilli avec satisfaction les mesures positives prises pour créer le régime de l'entreprise de la CARICOM, qui entrera en vigueur dès qu'il aura obtenu deux autres ratifications, et se sont félicités du vif intérêt que le secteur privé a manifesté pour cet accord.

Ils ont noté également que le Guyana, la Jamaïque et Montserrat avaient également signé le Protocole pour le plan de programmation industrielle de la CARICOM.

Tourisme

La Conférence a pris note du rôle important joué par l'industrie du tourisme dans l'économie d'un nombre croissant d'Etats membres de la CARICOM. Les chefs de gouvernement ont reconnu les liens qui pouvaient se développer entre le tourisme et d'autres secteurs tels que l'agriculture et les transports, ainsi que l'intérêt d'une coopération accrue dans ce domaine entre les Etats membres. La Conférence a accepté à cette fin une proposition du Gouvernement bélizien tendant à créer, en tant qu'organe de la communauté, un comité permanent des ministres chargés du tourisme.

PRESIDENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

Les chefs de gouvernement ont réaffirmé qu'ils appuyaient la candidature de Dame Nita Barrow à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et ont annoncé qu'ils poursuivraient leurs efforts afin d'assurer son élection à ce poste.

Ils ont souligné qu'aucun pays de la CARICOM n'avait jusqu'ici représenté le Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes en cette qualité. Ils ont insisté sur le principe de justice et de répartition géographique équitable et ont exprimé le vœu que le Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes parvienne bientôt à un consensus sur cette question, pour démontrer la cohésion de la région et renforcer des relations régionales qui permettent à tous les pays de la CARICOM de réaliser pleinement leur profond désir de jouer le rôle qui leur revenait de droit au sein du système des Nations Unies.

Année de l'accroissement de la production vivrière de la CARICOM

La Conférence est convenue de déclarer 1990 "Année de l'accroissement de la production vivrière de la CARICOM", en mettant surtout l'accent sur l'exécution des programmes et projets nationaux et régionaux dans ce domaine.

Protection de l'environnement

Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur volonté de protéger l'environnement des Caraïbes. Sans préjudice du droit de chaque Etat de poursuivre à son gré ses propres objectifs de développement national, ils ont décidé d'accorder une plus grande attention aux considérations environnementales dans la formulation des politiques, des plans et des programmes de développement.

Banque d'exportation des Caraïbes

La Conférence a réaffirmé que le crédit à l'exportation et le régime d'assurance étaient nécessaires pour appuyer l'effort que faisait la région pour accroître les exportations non traditionnelles, mais elle a accepté de différer, pour le moment, la création de la Banque d'exportation des Caraïbes en tant qu'institution régionale indépendante. Elle est convenue de demander plutôt à la Banque de développement des Caraïbes d'envisager d'instituer un système qui permettrait d'octroyer un crédit à l'exportation dans des domaines prioritaires et de mobiliser les fonds nécessaires pour en assurer le fonctionnement.

Transport aérien

La Conférence a pris note du projet d'accord relatif au transport aérien entre les gouvernements des Etats de la CARICOM et le Royaume-Uni, déposé par le Gouvernement de la Trinité-et-Tobago, et a été informée que le Gouvernement du Royaume-Uni avait communiqué le texte d'un projet d'accord à certains des gouvernements des Caraïbes orientales.

La Conférence est convenue qu'une réunion des gouvernements des pays des Caraïbes orientales se tiendrait au niveau ministériel pour examiner les deux projets et parvenir à une position de négociation commune.

/...

Lutte contre l'abus et le trafic des drogues

Les chefs de gouvernement se sont félicités des progrès accomplis dans l'exécution du Programme régional pour réduire l'abus des drogues et lutter contre cet abus et ont approuvé l'orientation prise jusqu'ici par le Programme.

Ils ont en particulier accueilli avec satisfaction l'assistance qu'octroyait la Communauté économique européenne afin que puissent être poursuivies, en temps opportun, des activités régionales dans le domaine de l'éducation préventive et de l'information du public. Ils ont noté qu'une aide pourrait être apportée par d'autres donateurs pour des activités relatives à la formation dans le domaine de l'application des lois. Ils ont rappelé que ces domaines avaient été qualifiés de prioritaires à leur huitième réunion.

Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur volonté absolue de lutter contre l'abus des drogues dans la région et contre tout trafic illicite des drogues, dans les Caraïbes ou ailleurs. Ils se sont déclarés prêts à coopérer avec d'autres pays pour instituer des mécanismes acceptables au niveau international en vue de traduire les malfaiteurs en justice.

Les chefs de gouvernement ont toutefois exprimé leur vive préoccupation devant l'inefficacité des campagnes lancées contre les toxicomanes par les grandes sociétés consommatrices à l'intérieur de leurs propres frontières. L'opinion unanime était que la lutte contre les drogues dangereuses ne pouvait réussir sans une campagne efficace contre les toxicomanes, englobant l'éducation, la surveillance et l'interdiction, ainsi que l'élimination de la production de drogues dangereuses dans les principaux pays consommateurs.

Politique régionale en matière de science et de technique

La Conférence a fait sienne la politique régionale en matière de science et de technique adoptée par le Comité permanent des ministres chargés de la science et de la technologie, en notant que cette politique accordait la priorité à la formation des ressources humaines; à la recherche-développement dans certaines régions pour améliorer la production agricole; au lien entre la recherche-développement et les secteurs de la production et des services et la mise en valeur rentable des ressources naturelles de la région; à l'amélioration des systèmes, y compris les télécommunications, pour permettre l'acquisition et l'échange d'informations technologiques dans la région; et à une efficacité accrue dans l'acquisition et l'emploi de la technologie.

La Conférence est convenue que la politique régionale en matière de science et de technique devait être considérée comme une haute priorité et a demandé au Comité permanent des ministres chargés de la science et de la technologie de poursuivre ses délibérations relatives à l'application de la politique régionale en matière de science et de technique.

/...

Institutions et programmes régionaux

La Conférence a pris note du rapport de situation qu'elle a reçu concernant l'étude du fonctionnement des organisations et des programmes régionaux administrés par le secrétariat de la Communauté des Caraïbes. La Conférence a décidé que cet examen, qui exclurait la Banque de développement des Caraïbes ainsi que l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes et la fourniture de services consultatifs et de services de formation en matière de développement agricole et de développement rural dans les Caraïbes (CARDATS), porterait sur les objectifs et l'efficacité des organisations et du secrétariat et contiendrait des recommandations sur les moyens les plus rentables de réaliser les objectifs fixés d'un commun accord.

CARIFESTA

Les chefs de gouvernement ont reçu un rapport d'activité sur le programme CARIFESTA et ont approuvé les recommandations formulées par la septième réunion du Comité permanent des ministres chargés de l'éducation. Ils sont convenus qu'une réunion des ministres responsables de la culture devrait être convoquée à la Jamaïque pour déterminer le mécanisme qui serait financièrement et culturellement le plus rentable pour promouvoir les futurs CARIFESTA, en commençant par celui qui se tiendrait à la Jamaïque en 1989.

RELATIONS EXTERIEURES DE LA COMMUNAUTE

Relations avec l'Amérique latine

Les chefs de gouvernement ont passé en revue les relations de la Communauté avec l'Amérique latine au cours de l'année écoulée et réaffirmé leur désir de les renforcer, notamment dans les domaines du commerce et de la coopération économique.

Ils ont noté que tous les Etats de la CARICOM membres de l'Organisation des Etats américains (OEA) avaient ratifié le Protocole de Carthagène qui visait à permettre l'admission du Belize et du Guyana à l'OEA. Il sont exhorté les Etats membres de l'OEA qui ne l'avaient pas encore fait à ratifier le Protocole au plus tôt.

Suriname

Les chefs de gouvernement se sont félicités de l'évolution politique récente au Suriname et du retour du pays à la démocratie représentative. Ils ont déclaré qu'ils appuyaient les efforts que le Suriname faisait pour obtenir une assistance internationale en vue de réaliser ses aspirations au développement tout en sauvegardant sa souveraineté nationale.

Relations avec le Canada

Après avoir passé en revue les activités de la CARIBCAN, les chefs de gouvernement ont arrêté une série de propositions destinées à améliorer les aspects commerciaux du mécanisme et renouvelé l'appel qu'ils avaient lancé au Gouvernement canadien pour qu'il introduise un réel élément "investissement" dans le mécanisme en question.

/...

Caribbean Basin Initiative

Les chefs de gouvernement ont examiné les derniers faits concernant la Caribbean Basin Initiative (CBI). Ils ont noté que des missions du Congrès des Etats-Unis avaient procédé à un certain nombre d'évaluations de la CBI en 1987. Ils ont fait observer que ces missions avaient confirmé leur propre évaluation selon laquelle, si la CBI avait le potentiel requis pour contribuer positivement au développement économique de la région, les résultats effectifs n'avaient pas répondu aux attentes, principalement parce que la législation en vigueur n'avait pas convenablement réglementé des questions aussi cruciales que l'investissement et l'assistance financière et avait exclu plusieurs produits que la région était capable de produire, mais aussi par suite de la mise en place de mesures protectionnistes ou de la menace de protectionnisme brandie de temps à autre. Les chefs de gouvernement ont par ailleurs fait observer que des mesures telles que la réduction des contingents de sucre et les décisions administratives et législatives frappant les produits de la CBI, avaient créé une atmosphère d'incertitude pour le commerce et les investissements.

Aussi ont-ils salué la présentation d'une nouvelle législation destinée à combler certaines de ces lacunes et exprimé l'espoir que les projets de loi seraient appuyés par le Congrès et l'Administration et qu'ils seraient adoptés sous une forme qui contribue au maximum à renforcer l'impact global de la CBI.

Relations avec la Communauté économique européenne

Les chefs de gouvernement ont examiné les résultats obtenus par la région dans le cadre de la troisième Convention de Lomé. Ils se sont déclarés préoccupés par la lenteur de la mise en oeuvre du programme d'assistance financière prévu par ladite convention, notamment du volet concernant la région. Ils ont noté que l'Europe évoluait vers la constitution d'un marché européen unique d'ici à 1992 et exprimé leur vive préoccupation devant l'incidence que cette évolution pourrait avoir sur les exportations des Caraïbes, de bananes notamment, vers ce marché. Ils ont par conséquent pris acte de la tâche confiée par le Conseil du Marché commun au secrétariat, à savoir effectuer une étude sur les conséquences probables de ce processus pour les Caraïbes et ont décidé de suivre l'évolution de la situation.

Les chefs de gouvernement ont également noté que les négociations en vue de l'adoption d'un accord destiné à remplacer la Convention de Lomé III commenceraient en octobre 1988 et ils ont approuvé la position arrêtée par les Caraïbes en prévision de ces négociations.

Relations avec le Japon

Les chefs de gouvernement se sont félicités des efforts que la région déployait, par l'intermédiaire de la Banque de développement des Caraïbes (CARIBANK) pour solliciter du Japon des capitaux à des conditions de faveur et aux conditions du marché et ouvrir des possibilités de coentreprise avec ce pays. Ils se sont déclarés extrêmement favorables à la multiplication de ces initiatives.

ELARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTE

Les chefs de gouvernement se sont félicités de constater qu'un certain nombre d'Etats et d'organisations avaient manifesté le désir d'établir des relations officielles avec la Communauté.

Ils ont pris acte de la déclaration par laquelle le Ministre principal d'Anguila a signifié que son pays avait l'intention de demander à être admis à la Communauté.

Les chefs de gouvernement ont décidé d'inviter le Suriname à participer en qualité d'observateur aux travaux du Comité permanent des ministres chargés des transports.

Ils ont décidé d'inviter les Antilles néerlandaises à participer en qualité d'observateur aux travaux de la Conférence des ministres de la santé et des comités permanents des ministres chargés de l'agriculture, de l'enseignement, du travail, de la science et de la technique et des transports.

Ils ont étudié une lettre dans laquelle les îles Turques et Caïques demandaient que leurs relations avec la Communauté soient examinées, décidé d'entamer les discussions sur ce sujet et demandé qu'un rapport leur soit présenté à leur dixième réunion.

Les chefs de gouvernement sont également convenus d'accorder à la West Indies Jaycees le statut d'organisme de liaison auprès du Secrétariat de la Communauté des Caraïbes, donnant ainsi à cette organisation le droit d'engager des consultations périodiques avec le secrétariat en vue de sa participation aux programmes communautaires appropriés.

LA CARICOM A L'HORIZON 2000

Les chefs de gouvernement ont examiné le rapport qu'ils avaient demandé sur les perspectives de développement de la région des Caraïbes d'ici à l'an 2000. Ils ont noté que le rapport évaluait les perspectives des Caraïbes dans le contexte des transformations structurelles fondamentales qui s'opéraient aux niveaux financier, technologique, géopolitique et autre dans le monde et de l'accroissement de la population en âge de travailler dans la région.

Ils ont reconnu que tout en étant source d'incertitudes et de problèmes majeurs, ces transformations offraient des possibilités de développement. Ils ont également reconnu qu'il fallait résoudre un certain nombre de problèmes politiques pour permettre à l'économie des pays des Caraïbes d'être plus compétitive d'ici le XXI^e siècle.

Ils ont réaffirmé leur volonté de chercher à améliorer les résultats économiques de leur pays, d'accélérer la mise en valeur des ressources humaines et de multiplier les possibilités d'emploi, ainsi que d'améliorer la gamme, le prix et la qualité des produits régionaux. Ils ont cependant fait ressortir que le renforcement de la coopération et de la coordination régionales contribuerait à la réalisation de ces objectifs.

Ils ont également fait remarquer que, dans l'état actuel de la situation, le développement exigerait un concours d'efforts de la part des gouvernements, des milieux universitaires, du monde du travail et du secteur privé. Ils sont donc convenus que le rapport devrait être largement discuté dans chaque Etat, afin qu'on puisse s'entendre à l'échelon national sur le plan d'action futur. Ils ont décidé de mener une entreprise similaire au niveau régional, afin d'élaborer un plan d'action régional à partir de l'examen entrepris par les divers pays.

Les chefs de gouvernement ont rendu hommage au secrétariat du Commonwealth et à l'Université des Antilles occidentales pour le concours qu'ils avaient apporté à la réalisation de l'étude ainsi qu'à l'équipe qui avait établi le rapport sous la direction de M. Bourne.

DROIT DE LA MER

Les chefs de gouvernement ont souligné l'importance qu'ils attachaient à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Ils ont de nouveau émis l'espoir que celle-ci entrerait bientôt en vigueur et ont instamment demandé à tous les Etats qui ne l'avaient pas encore fait de la ratifier dès que possible.

Les chefs de gouvernement ont noté avec satisfaction les progrès réalisés par la Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer.

Ils ont approuvé un programme d'action pour l'année à venir portant sur l'offre de coopération entre les Etats membres concernant l'accès à leurs pêcheries et la gestion de leur zone économique exclusive.

QUESTIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES

En examinant la question du développement des Caraïbes compte tenu de l'évolution de la situation mondiale, les chefs de gouvernement ont noté les incertitudes auxquelles la région faisait face dans les domaines des échanges aussi bien que des finances. Ils ont fait observer que les pays des Caraïbes avaient des difficultés d'accès aux sources de financement internationales, étant donné en particulier la réduction des crédits disponibles et l'alourdissement du fardeau que représente le service de la dette. Ils ont également noté que la menace d'une suspension de l'aide fournie par les institutions multilatérales de financement du développement rendait plus incertain le financement du développement des pays des Caraïbes au cours des années à venir. Tout en reconnaissant qu'il leur fallait améliorer leur gestion financière interne, ils ont déclaré que l'aide financière fournie par la communauté financière internationale à des conditions raisonnables demeurait nécessaire.

Ils ont demandé à la communauté internationale d'adopter une attitude plus favorable lorsqu'elle examinerait les problèmes des petits pays en développement qui composaient la Communauté des Caraïbes.

Les chefs de gouvernement ont passé en revue les graves difficultés économiques et financières que traversait la Trinité-et-Tobago du fait de l'effondrement des cours mondiaux du pétrole et ont pris note du fait que les institutions financières internationales comme les donateurs bilatéraux semblaient ne pas se rendre compte de l'urgence et de la gravité de ces problèmes, non seulement pour la Trinité-et-Tobago mais aussi pour l'ensemble de la Communauté des Caraïbes. Ils ont rappelé que lors du boom pétrolier qu'elle avait connu, la Trinité-et-Tobago avait fourni aux autres pays de la Communauté des ressources financières en quantités appréciables et avait constitué un marché dynamique pour leurs biens et services. Ils ont donc demandé aux institutions financières internationales et aux donateurs bilatéraux de fournir à la Trinité-et-Tobago, en volume suffisant et à des conditions de faveur, des crédits extérieurs pour faciliter l'exécution du programme d'ajustement et de redressement économique en cours dans le pays.

S'agissant des échanges, les chefs de gouvernement ont noté que les pays des Caraïbes avaient tous intérêt à ce que s'établissent des conditions commerciales et économiques internationales stables et équitables. Ils attendaient l'heureux aboutissement des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay, ce qui renforcerait le système commercial international et lui permettrait de mieux répondre aux besoins des pays en développement, notamment ceux des Caraïbes.

Les chefs de gouvernement ont noté plusieurs initiatives importantes prises au sein du système international pour favoriser la croissance du commerce Sud-Sud. A cet égard, la Conférence a noté la signature en avril 1988 par deux Etats membres, à savoir le Guyana et la Trinité-et-Tobago, de l'Accord-cadre portant création du Système global de préférences commerciales entre pays en développement. La Conférence a réaffirmé l'engagement pris par le Groupe des 77 vis-à-vis des Etats membres de poursuivre cet objectif d'autosuffisance grâce à la coopération économique, et attendait avec intérêt la deuxième série des négociations organisée dans le cadre du Système global de préférences commerciales entre pays en développement, négociations auxquelles une plus grande participation des Etats membres de la CARICOM était prévue.

La Conférence a exprimé son soutien aux objectifs et aux travaux de la Commission Sud-Sud et a noté que les Etats membres annonceraient des contributions volontaires individuelles à ladite commission.

FAITS NOUVEAUX INTERVENUS DANS L'HEMISPHERE

Belize

Les chefs de gouvernement ont noté avec satisfaction les faits nouveaux intervenus dans les relations entre le Belize et le Guatemala. Ils ont accueilli avec satisfaction la formation d'une commission mixte composée de représentants des deux gouvernements ainsi que du Royaume-Uni et chargée d'élaborer un projet de traité global débouchant sur un règlement juste et honorable des problèmes qui opposaient de longue date les deux pays.

Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur appui indéfectible à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Belize. Ils ont également réaffirmé leur appui total aux nouvelles initiatives visant à négocier un règlement qui ne ferait pas intervenir une cession par le Belize d'une partie de son territoire.

Les chefs de gouvernement ont demandé au Gouvernement du Royaume-Uni de continuer d'accorder au Belize tout l'appui nécessaire pour parvenir à une solution permettant au Belize et au Guatemala de nouer les relations bilatérales pacifiques qu'on est en droit d'attendre de pays indépendants et souverains voisins.

Relations entre le Guyana et le Venezuela

Les chefs de gouvernement ont noté avec satisfaction que les relations entre le Guyana et le Venezuela continuaient de s'améliorer, comme en témoignaient le développement et le renforcement de la coopération bilatérale.

S'agissant du différend entre les deux pays, les chefs de gouvernement ont également noté que les présidents guyanien et vénézuélien avaient réaffirmé leur volonté de coopérer pleinement avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies dans l'accomplissement de la tâche qui lui avait été confiée aux termes du paragraphe 2 de l'article IV de l'Accord de Genève.

Amérique centrale

La Conférence a salué les efforts déployés par les gouvernements et les peuples d'Amérique centrale pour ramener la paix dans cette sous-région dans le cadre des Accords d'Esquipulas II et de Sapoá. Les chefs de gouvernement ont encouragé la poursuite de ces efforts et ont demandé à la communauté internationale de les appuyer pleinement.

Ils ont estimé que ces initiatives, ainsi que des initiatives similaires prises dans d'autres parties de la région, montraient que les peuples des Caraïbes et de l'Amérique latine étaient déterminés à résoudre eux-mêmes leurs problèmes et capables de le faire.

Les chefs de gouvernement ont renouvelé leur appel pour un règlement politique des problèmes de l'Amérique centrale, sur la base du respect total des principes d'indépendance, de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats.

La Conférence a pris note du plan spécial de coopération économique pour l'Amérique centrale approuvé par les Nations Unies, et s'est particulièrement réjouie de voir que ce plan s'appliquait au Belize.

La situation au Panama

Les chefs de gouvernement ont examiné l'évolution récente de la situation au Panama et ont réaffirmé le droit souverain du peuple panaméen de déterminer son propre destin à l'abri de pressions extérieures.

1...

QUESTIONS DE POLITIQUE INTERNATIONALE

Afrique australe

Les chefs de gouvernement ont pris note avec beaucoup d'inquiétude de la situation dangereuse prévalant en Afrique australe, situation qui constituait une menace pour la paix et la sécurité dans la région et au-delà. Ils ont reconnu que le régime raciste de Pretoria et les moyens par lesquels il cherchait à perpétuer le gouvernement de l'Afrique du Sud et de la Namibie par la minorité blanche étaient à l'origine de cette situation.

Ils ont été alarmés par les dernières mesures prises par le régime de Pretoria qui continuait d'essayer d'étouffer toute opposition à l'apartheid, par exemple en isolant le pays de la presse internationale et en interdisant les organisations anti-apartheid. Ils ont déploré le meurtre judiciaire projeté des Six de Sharpeville et l'assassinat de Dulcie September à Paris.

Ils ont fait remarquer que ces faits confirmaient que le régime était résolu à préserver à tout prix la domination de la minorité blanche et ne désirait aucunement un règlement pacifique.

Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur appui à la juste lutte des peuples opprimés d'Afrique du Sud et de Namibie qui poursuivaient sans relâche leur combat malgré les brutalités accrues du régime de Pretoria. Ils ont de nouveau lancé un appel pour que ces peuples puissent exercer leur droit inaliénable de vivre dans la liberté et la dignité.

A cet égard, ils se sont déclarés favorables au dialogue en cours en vue du retrait des troupes sud-africaines d'Angola et de l'indépendance de la Namibie conformément à la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité et ont espéré que l'élan initial se maintiendrait sans interruption.

Les chefs de gouvernement, tout en reconnaissant que cette lutte jouissait du soutien croissant sur le plan international, ont appelé la communauté internationale à rester vigilante et à intensifier ses pressions sur le régime de Pretoria pour le démantèlement rapide du système odieux de l'apartheid et pour l'instauration d'un régime de paix, de liberté et de justice en Afrique australe.

Les chefs de gouvernement ont également demandé que soit intensifié et élargi le recours aux sanctions qui, les faits concernant le déclin de l'économie sud-africaine l'ayant démontré, était une stratégie des plus efficaces pour amener l'Afrique du Sud à la table de négociation.

Les chefs de gouvernement ont rappelé que le 18 juillet suivant, Nelson Mandela célébrerait son soixante-dixième anniversaire et que 1988 marquait la vingt-sixième année de sa captivité. Ils lui ont adressé leurs vœux les plus sincères à l'occasion de son anniversaire et ont renouvelé leur appel pour sa libération immédiate et inconditionnelle.

L'Apartheid dans les sports

Les chefs de gouvernement ont examiné l'état actuel de la Convention internationale contre l'apartheid dans les sports, qui a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1985. Ils ont prié tous les Etats qui ne l'avaient pas encore fait de prendre d'urgence les mesures nécessaires pour devenir parties à la Convention qui était entrée en vigueur le 3 avril 1988.

Le Moyen-Orient

Les chefs de gouvernement ont noté que, depuis leur dernière réunion, la situation au Moyen-Orient s'était détériorée. Ils ont déploré les violations des droits de l'homme et les pertes en vies humaines qui ont accompagné les soulèvements dans les territoires occupés.

Cela illustrait bien le caractère nécessaire de la conférence de la paix demandée par l'Organisation des Nations Unies pour trouver un règlement juste et durable de la question du Moyen-Orient garantissant le droit de tous les Etats et peuples de la région à vivre dans la paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

La guerre du Golfe

Les chefs de gouvernement ont exprimé leur tristesse devant la multitude de victimes qu'avait fait l'aggravation de la situation dans le Golfe. Ils ont conjuré l'Iran et l'Iraq d'utiliser tous les moyens possibles pour parvenir à un règlement rapide du conflit.

La Conférence a réagi avec consternation à la nouvelle de l'avion de ligne iranien récemment abattu. Les chefs de gouvernement ont exprimé leur sympathie, au nom des peuples de la Communauté des Caraïbes, aux parents des victimes.

Afghanistan

Les chefs de gouvernement se sont félicités de la conclusion des Accords de Genève. Ils ont demandé le strict respect des dispositions de ces accords par toutes les parties concernées afin d'assurer le rétablissement des conditions de paix et de stabilité dans la région.

Désarmement et coopération internationale

Examinant l'état actuel des relations internationales, les chefs de gouvernement ont estimé que la nouvelle tournure que prenaient les relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique permettait d'espérer un relâchement de la tension non seulement entre ces deux pays mais également sur le plan international. A cet égard, ils ont estimé très encourageante la conclusion du Traité sur les armes nucléaires de portée intermédiaire (FNI) interdisant les armes nucléaires de portée intermédiaire en Europe.

Ils ont émis l'espoir que cette initiative limitée de désarmement et le nouveau climat de compréhension qui l'accompagnait et qui s'était confirmé au dernier Sommet de Moscou, conduiraient à la création d'une atmosphère propice à la conclusion d'accords de désarmement de portée plus large.

Malgré les résultats décevants de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, les chefs de gouvernement ont demandé instamment que se poursuive la nouvelle orientation des relations entre les superpuissances, qui faciliterait grandement l'action menée en vue du désarmement, en particulier dans son aspect nucléaire et que la sécurité internationale en général soit renforcée.

Sahara occidental

Les chefs de gouvernement ont affirmé leur soutien à la République arabe sahraouie démocratique et reconnu le droit du peuple de cette république à l'autodétermination et à l'indépendance conformément aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine et ont demandé au Maroc et à la République arabe sahraouie démocratique de négocier un règlement juste et durable du conflit du Sahara occidental.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

Les chefs de gouvernement étaient heureux d'accepter l'offre du Gouvernement grenadin d'accueillir la dixième réunion de la Conférence qui devait commencer le 3 juillet 1989 au soir et se poursuivre jusqu'au 7 juillet 1989. Ils ont aussi accepté l'offre de la Dominique d'accueillir la onzième réunion de cette conférence en 1990.
